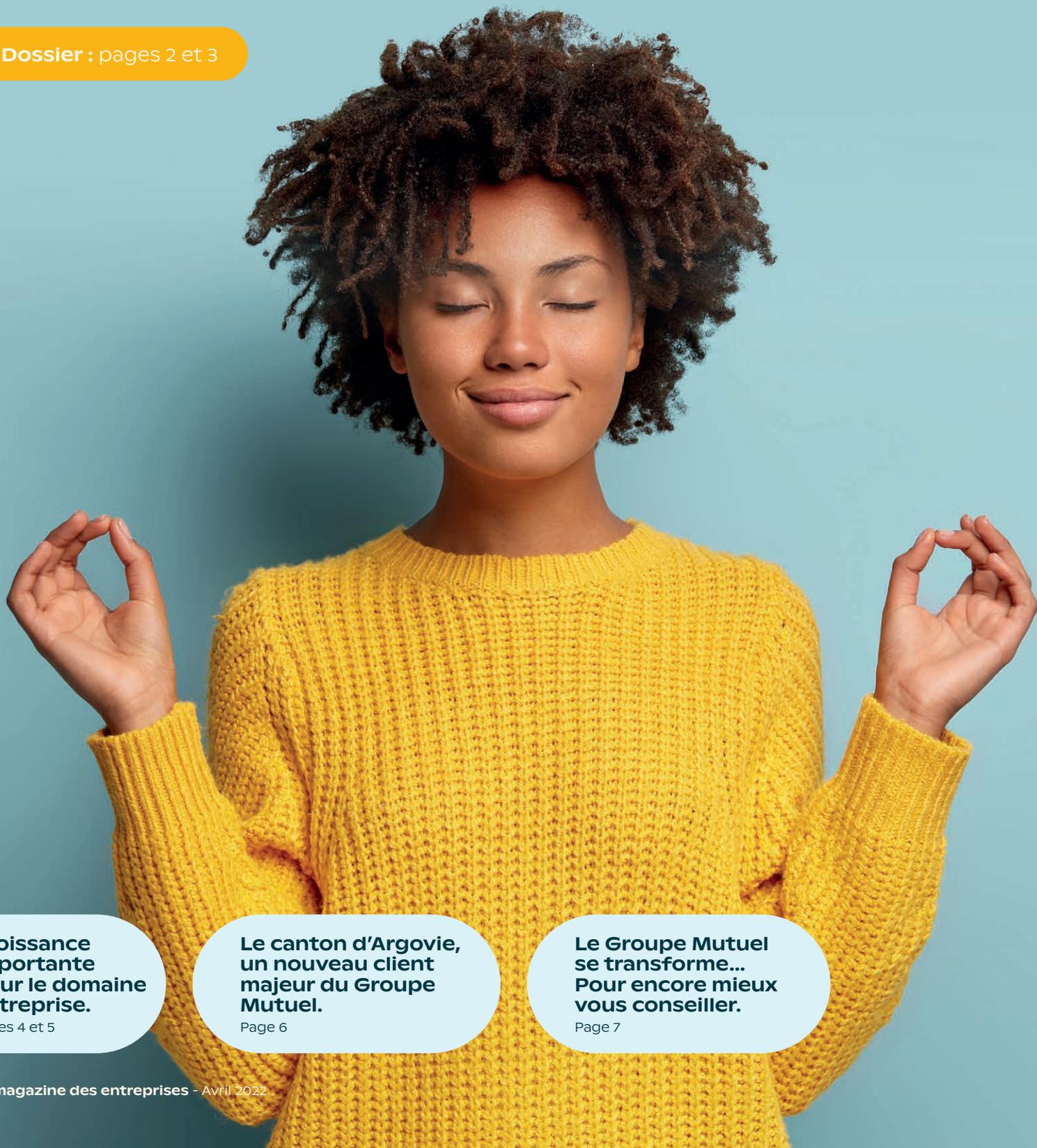


# Les nouveaux défis du bien-être en entreprise

Dossier : pages 2 et 3



**Croissance importante pour le domaine Entreprise.**

Pages 4 et 5

**Le canton d'Argovie, un nouveau client majeur du Groupe Mutuel.**

Page 6

**Le Groupe Mutuel se transforme... Pour encore mieux vous conseiller.**

Page 7

Selon une étude de l'OFSP, l'équilibre psychique de la majorité de la population suisse semble n'avoir pas été trop affecté pendant la pandémie. Mais au fil du temps, des signes de lassitude ont fait leur apparition. Et pour une minorité significative de la population, le stress s'est accompagné de troubles psychiques. Et pour les entreprises ? Quelle est la situation ?

# Les nouveaux défis du bien-être en entreprise

**Selon le SECO, 1300 000 personnes se déclarent souvent, voire très souvent, stressées à leur poste de travail** (plus de 30% d'augmentation en dix ans). Mais des chiffres précis concernant la part des troubles psycho sociaux engendrés par la pandémie (stress, burnout, mobbing, etc.) semblent pour l'heure manquer, compte tenu aussi de la proximité temporelle de la crise.

Les tendances lourdes, elles, n'ont pas varié : la cause la plus importante d'absences pour maladie et accident en entreprise en 2020 et 2021 **demeure les affections psychiques, devant les troubles musculo-squelettiques**. Et dans ce contexte, un constat : deux pics d'absences semblent avoir été atteints en mars et novembre 2020, soit au moment du premier confinement et lors de l'arrivée de la deuxième vague.

Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, incertitudes à l'égard de la situation au travail, problèmes financiers, craintes par rapport à l'avenir : autant de difficultés provoquées par la crise, qui ont pu affecter le bien-être psychique. Selon les experts, la crise du coronavirus a agi comme un révélateur venu renforcer des inégalités et des difficultés déjà présentes.

L'entreprise en réalité est à l'image de la société. Selon les domaines et les secteurs d'activité, les effets d'une crise ne sont pas les mêmes, tout comme ils ne sont pas identiques pour chaque personne. On a vu pendant la pandémie que les conditions dans certains métiers sont devenues difficiles, par exemple dans le domaine des soins, où l'on a constaté auprès du personnel un taux élevé de difficultés psychiques, notamment de troubles anxieux ou de dépression.



**Cathrine Mathey,**  
psychologue du travail à Sion

«On s'est rendu compte qu'on ne vivait qu'une fois et qu'on voulait reprendre notre vie en main. Aujourd'hui les entreprises doivent s'adapter à ces changements de mentalité.»



**Anny Wahlen,**  
psychologue du travail et des organisations

«Les entreprises doivent avoir la sagesse de garder ce qui a été favorable et en même temps être prêtes à abandonner des pratiques qui ne sont plus souhaitables ou utiles.»



**Dr Carole Nielsen,**  
psychologue du travail au Groupe Mutuel

«La pandémie a démontré qu'un collaborateur a besoin des autres pour grandir et avoir le sentiment d'appartenir à une communauté.»

Anny Wahlen, psychologue du travail et des organisations et co-auteure d'un livre sur le burnout, relève qu'«un véritable besoin s'est fait sentir à l'interne, par les employés eux-mêmes, pour revoir des processus, que ce soit au niveau de la communication, des flux et de l'interdisciplinarité». Ce qui, dans le même temps, a pu contribuer à alléger la charge mentale ou psychique des employés.

Car, ce qui a peut-être le plus évolué pendant ou grâce à la pandémie, c'est ce qui touche à l'humain au travail, avec des questions fondamentales : comment collabore-t-on ? Comment interagit-on ? La pandémie a eu son prix, Anny Wahlen rappelle ainsi que ces mois de crise ont vu «une diminution du temps investi dans le relationnel». De quoi, sans doute, cette fois avoir pesé sur les esprits et les psychismes.

Au fil des vagues successives, une fatigue s'est parfois installée, de même que le sentiment d'un manque de reconnaissance. «On s'est rendu compte qu'on n'était pas dans un sprint mais dans un marathon.» Cette lassitude a-t-elle pu conduire à une augmentation de cas de burnout ? Anny Wahlen : «Le recul manque encore pour le mesurer réellement. On a constaté un effet rebond avec une augmentation de l'absentéisme. Il y a de grandes différences entre les métiers.»

En matière de risques psycho sociaux, la pandémie en a-t-elle induit de nouveaux ? Pour Cathrine Mathey, psychologue du travail à Sion, «le télétravail a certes permis de réaliser les tâches mais sur la manière de réaliser celles-ci et l'aspect relationnel, les choses se sont souvent moins bien passées. Être seul derrière son écran chez soi ou dans un bureau paysager, ce n'est pas la même chose.»

## Témoignages d'entreprises

### Regent International School Crans-Montana (VS)

Internat et externat suisse au programme académique international, 220 élèves, une cinquantaine de professeurs et une dizaine de collaborateurs.

#### Olivier Gudín, directeur des admissions et du marketing

«Notre école étant une Apple Distinguished School, cela nous a permis de connecter tous les élèves de manière très simple et rapide pendant la courte période de fermeture. Si certains moments ont été exigeants pour nos professeurs et collaborateurs, le bilan global est néanmoins positif, sans perturbation particulière sur la santé des uns et des autres.»

### Starrag Group Holding AG Rorschacherberg (SG)

Leader technologique mondial dans la fabrication de machines-outils, 200 collaborateurs au siège de Rorschacherberg.

#### Sasa Colic, chef Ressources humaines

«Les activités de voyages et déplacements de nos collaborateurs ont bien sûr été impactées. Mais leur santé physique et psychique a pu être préservée, même si le stress a été parfois plus élevé. Ce que nous avons appris ? Et bien, que le home-office est à la fois tout à fait praticable, mais qu'il a aussi ses limites et qu'il s'agit de trouver un équilibre entre le online et le présentiel.»

## Impressum

### Éditeur

Groupe Mutuel  
Rue des Cèdres 5  
1919 Martigny

### Rédaction

Vanessa Sadecky,  
Delphine Dubois,  
Jean-Christophe Aeschlimann

### Conception et création

Jean Philippe Chevassu

### Parution

Semestrielle en français  
et en allemand

### internet

groupemutuel.ch/gmpro

### E-mail

gmpro@groupemutuel.ch

### Photos

Thomas Masotti (Page 2)  
Jean Philippe Chevassu (Page 4)  
Adobe Stock (Page 1)

### Impression

Imprimerie Ronquoz Graphix  
Rue de la Cotzette 5, 1950 Sion  
Tirage total : 27000 ex.

*Groupe Mutuel Pro est une  
publication adressée aux  
entreprises assurées auprès  
du Groupe Mutuel.*



**Vincent Claivaz, membre de la Direction générale et responsable Santé & Prévoyance - Clients Entreprise, s'exprime au sujet de l'exercice 2021.**

**Comment expliquer la croissance de 2021 pour le domaine Entreprise ?**

La croissance de 2021 est due à la reprise de la caisse LAA du canton d'Argovie, à la révision tarifaire LPP et à l'arrivée d'Opsion. Je salue et je remercie également l'excellent travail et la très belle collaboration avec nos courtiers. Par ailleurs, un travail non négligeable de fidélisation a été effectué au travers d'assainissements pour les branches indemnités journalières (IJ) et assurance-accidents (LAA).

**Quel est le projet le plus important pour les clients Entreprise en 2022 ?**

En 2022, plusieurs projets importants seront menés à bien pour améliorer l'expérience de nos clients. La refonte de xNet, notre intégration dans IGB2B - EcoHub ou encore la connexion à SunetPlus pour la gestion des sinistres et des absences (IJ et LAA/LAAC) sont quelques-uns de ces projets majeurs pour 2022.

**Quelles mesures seront prises pour renforcer encore davantage la croissance en 2022 ?**

Nous allons nous concentrer sur la commercialisation des produits Opsion et augmenter nos forces de vente et notre présence en Suisse alémanique. Par le biais de divers projets d'amélioration de l'expérience clients, nous souhaitons également travailler sur la fidélisation de notre clientèle.

.....

**Ce qu'apporte l'acquisition d'Opsion aux clients Entreprise du Groupe Mutuel**

Depuis mai 2021, Opsion fait partie du Groupe Mutuel. Les clients Entreprise du Groupe Mutuel peuvent ainsi bénéficier d'offres, de conseils et de couvertures parfaitement adaptés à leurs besoins. Opsion est la solution optimale pour les clients qui, en matière d'investissements et de risques, souhaitent recevoir des offres ciblées et sur mesure.

«L'offre s'adresse aux entreprises qui souhaitent avoir plus d'influence sur les décisions stratégiques concernant la prévoyance professionnelle de leurs collaborateurs. Opsion «free» convient tout autant aux indépendants avec du personnel qu'aux cadres», précise Nicolas May, directeur de la Fondation Opsion.

# Croissance importante pour le domaine Entreprise

	2021	2020	2019	2018	2017
Clients Entreprise, au 01.01. de l'année suivante	27 000	25 500	24 000	23 000	22 000
Chiffre d'affaires indemnités journalières (en millions de CHF)	467	436	419	355	299
Chiffre d'affaires assurance-accidents LAA/LAAC (en millions de CHF)	146,4	116,4	109	106	101,1
Chiffre d'affaires LPP (en millions de CHF)	174,7	165,8	161,6	148,7	147,3
Degré de couverture LPP : GMP	117,3 %	115,7 %	115,2 %	117,6 %	122,1 %
Total du bilan LPP (en millions de CHF)	2 630	2 346	2 201	1 886	1 890
Chiffre d'affaires global (en millions de CHF)	815	717,8	689,6	609,7	547,4

## Le Groupe Mutuel a réalisé un excellent exercice 2021.

Dans le domaine Entreprise, le Groupe Mutuel a enregistré une croissance de près de 100 millions de francs de son chiffre d'affaires global. Il a pu acquérir quelques 1500 nouveaux clients pour atteindre 27 000 entreprises assurées au Groupe Mutuel.

	Taux d'intérêt sur l'avoir total LPP	Intérêt LPP supplémentaire octroyé par GMP	Taux d'intérêt LPP légal
<b>2022</b>	<b>4 %</b>	<b>3 %</b>	<b>1 %</b>
2021	1,75 %	0,75 %	1 %
2020	3 %	2 %	1 %
2019	2 %	1 %	1 %
2018	3 %	2 %	1 %
2017	1,75 %	0,75 %	1 %
2016	2,75 %	1,5 %	1,25 %
2015	5 %	3,25 %	1,75 %
2014	3,25 %	1,5 %	1,75 %
2013	2 %	0,5 %	1,5 %

Depuis 2013, nos assurés bénéficient d'un intérêt supplémentaire, ce qui leur permet de profiter d'un taux de rémunération moyen de 2,75% sur une période de dix ans. Cet intérêt supplémentaire profite à tous les assurés des entreprises affiliées au Groupe Mutuel en 2021.

**Le taux d'intérêt du 2<sup>e</sup> pilier de 4% pour l'année 2022 se compose du taux d'intérêt minimal LPP de 1% et d'un taux d'intérêt supplémentaire de 3%.** Comment cette rémunération supplémentaire de la prévoyance professionnelle est-elle rendue possible ?

« Cette attribution supplémentaire s'explique par l'excellente situation financière de GMP, les bons résultats de l'exercice 2021 et les provisions disponibles », explique Marlène Rast, directrice adjointe au Groupe Mutuel.

# Le canton d'Argovie un nouveau client majeur du Groupe Mutuel

En mars 2021 déjà, le Groupe Mutuel s'est vu attribuer le transfert de la caisse cantonale d'assurance-accidents du canton d'Argovie (KUV), qui faisait partie de l'établissement d'assurance des bâtiments du canton d'Argovie (AGV). Avec l'abrogation du décret cantonal sur l'assurance-accidents, l'AGV s'est retiré du secteur de l'assurance-accidents à la fin 2021. La reprise a été approuvée par l'OFSP et a pu être réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Nouveau client principal

Le Groupe Mutuel reprend donc la gestion de l'ensemble du portefeuille d'assurances de la KUV, soit l'assurance-accidents du canton et l'assurance-accidents scolaire obligatoire de quelque 70 communes. Avec 28 500 assurés pour le risque accident, le canton d'Argovie est désormais un client majeur du Groupe Mutuel. Huit nouveaux collaborateurs ont été accueillis à ce titre.

«Avec la reprise de la caisse cantonale d'assurance-accidents du canton d'Argovie, nous sommes ravis d'étendre notre présence en Suisse alémanique et d'accueillir en particulier

le canton d'Argovie comme nouveau client. Par ailleurs, en reprenant les collaborateurs actuels, nous renforçons notre site d'Aarau», déclare Vincent Claivaz.

La reprise de la caisse cantonale d'assurance-accidents du canton d'Argovie s'inscrit dans la stratégie d'entreprise du Groupe Mutuel, qui met l'accent sur le développement de la présence régionale en Suisse alémanique, en particulier dans le Mittelland et dans le domaine des assurances-accidents.

## Positionnez-vous comme une entreprise orientée famille

Depuis 2021, la loi prévoit que les pères qui travaillent bénéficient d'un congé paternité de deux semaines et d'une indemnité paternité. Mais il vaut la peine de souscrire une assurance paternité complémentaire auprès du Groupe Mutuel car, en concluant cette assurance, vous assumez votre responsabilité sociale. Et ce n'est pas tout! Vous positionnez également votre entreprise comme un employeur engagé en faveur des familles puisque vous offrez aux pères, et donc à toute leur famille, plus de temps, de sécurité et de liberté.

### Les avantages en bref :

- Les pères reçoivent **100% de leur salaire** au lieu des 80% prévus par la loi.
- Les pères obtiennent jusqu'à **deux semaines supplémentaires** de congé paternité.
- Il est possible d'assurer les salaires **jusqu'à 250 000 francs** (au lieu du salaire maximal assuré de 88 200 francs).
- L'assurance complémentaire en cas de paternité peut être conclue dans le cadre de l'assurance d'indemnités journalières selon la LCA.

## Invitation au FORUM PRÉVOYANCE

Le 8 septembre 2022, après le succès des deux premières éditions, le Forum Prévoyance, organisé par le Groupe Mutuel en collaboration avec «**Le Temps**» et «**PME Magazine**», a fixé la date et le lieu de la troisième édition. **Celle-ci aura lieu le 8 septembre 2022 à l'IMD, à Lausanne.** À vos agendas!

Si la situation le permet, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons personnellement sur place.

# Le Groupe Mutuel se transforme...

## Pour encore mieux vous conseiller.

**L'identité de marque du Groupe Mutuel telle qu'on la connaît aujourd'hui date de plus de 25 ans. Or, l'entreprise évolue et de nouvelles valeurs et ambitions ont vu le jour au fil des années.** La marque symbolise ce renouveau et ce dynamisme et accompagne la modernisation des offres. En tant qu'entreprises clientes du Groupe Mutuel, vous

serez principalement impactées par le nouveau logo qui incarne le changement de stratégie de votre assurance.

Le Groupe Mutuel revêt son habit de lumière afin de rayonner de manière inédite. Cette nouvelle marque se rapproche de la vraie vie des assurés, qu'ils soient privés, entreprises, associations,

courtiers, romands, alémaniques ou tessinois. Le Groupe Mutuel célèbre la diversité en proposant un logo unique et coloré. Toutes les communications seront donc dès à présent établies avec cette nouvelle identité de marque, à l'image de votre magazine GMpro qui change de graphisme, de couleurs et de mise en page.

# groupe **mutuel**



Le Groupe Mutuel souhaite se présenter comme une organisation responsable, bienveillante et proactive auprès de ses partenaires, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité ou leur souhait d'accompagnement dans la gestion des sinistres de leurs collaborateurs.



Le nouveau logo qui accompagne ce changement de stratégie est simple et différenciant. Il met en évidence l'importance accordée à l'humain et les couleurs choisies, le bleu marine et l'ambre, font écho à la stabilité et à la pérennité du Groupe Mutuel ainsi qu'à son aspect chaleureux et convivial.

### La nouvelle stratégie de marque

D'ici 2025 et en tant que seul assureur global en Suisse, le Groupe Mutuel a pour objectif de devenir le partenaire de référence pour les questions de santé et de prévoyance pour ses clients privés mais aussi pour les entreprises.

En soulignant le mot mutuel, la nouvelle identité concrétise

le lien solide établi entre le Groupe Mutuel et ses assurés. Le développement humain des relations permet un accompagnement personnalisé des chefs d'entreprise pour qu'ils puissent proposer à chacun de leurs collaborateurs la couverture la plus adaptée aux différents risques.

Le Groupe Mutuel cherche à apporter de la sérénité au quotidien en prenant en compte les spécificités de chaque situation.

**La vraie vie c'est...  
s'adapter et se  
renouveler.**



# La vraie vie, c'est savoir où l'on va

## Assurer votre sérénité.

C'est l'engagement du Groupe Mutuel, l'assureur de référence pour plus de 27 000 entreprises et indépendants. Nos solutions dans les domaines de la Santé et de la Prévoyance sont adaptées à vos attentes, à votre activité et vous accompagnent sur le long terme.

**La vraie vie, c'est bien s'entourer pour relever les défis de demain.**

Assurance-accidents • Assurance indemnité journalière  
Assurance-maladie complémentaire • Prévoyance professionnelle

groupe **mutuel**

La vraie vie, assurément.